

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01694

Numéro SIREN : 800 682 429

Nom ou dénomination : A. A & A

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2018 sous le numéro de dépôt 9454



N° 10956 * 19
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2017

2° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise A A & A Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 73 RUE DU CHATEAU 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

SIRET

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

		Exercice N clos le 31/12/2016		
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Fonds commercial *	010	012	
	Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *	028	030	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	
Total I (5)		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)			
	Clients et comptes rattachés *	068	070	
	Autres * (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	086	
	Charges constatées d'avance *	092	094	
Total II		096	098	
Total général (I + II)		110	112	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées *		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	
	Provisions réglementées		140	
	Total I	142	-2 205	
	Provisions pour risques et charges		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	172	
	Produits constatés d'avance		174	
	Total III	176	35 527	
Total général (I + II + III)		180	33 321	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 après

A la loi du 10 août 2016 relative à la

Désignation de l'entreprise A A A A

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

31122016

1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	44 466	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230	11		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	44 477		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	3 160		
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	18 079		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CPE et CVAE *)		243		244	600		
	Rémunérations du personnel *				250	12 000		
	Charges sociales (cf. annexe 380)				252	-899		
	Dotations aux amortissements *				254	300		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	33 240				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	11 237		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	291			
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	10 634	300	603	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				348	10 634			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					306			
					310	10 634		

B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	10 634	313	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epes-ets d'associés	217	écarts de valeurs liquidatives sur OPA/VM *	248	603		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de location d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (14, septies)	986	ZFU-TE (15, octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (14, septies)	981	JEI (14, septies A)	989			
	ZRD (14, septies)	127	ZRR (14, quinquies)	138			
	Basins d'emploi à restructurer (art. 11, alinéa 1)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, nonies)	990			
	ZPA (14, quinquies)	945	Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39, octies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	11 237	351
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * 15 704		dont imputés sur le résultat :			360	15 704
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		4 466

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SOCIETE A A ET A
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelles
Au capital de 3000 euros
80068242900017 RCS EVRY
Siège social : 73 RUE DU CHATEAU,
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 12 Juin 2017

L'an Deux mille dix-sept,

Le douze juin à quatorze heures,

Les associés de la société A A ET A, Société par Actions Simplifiées Unipersonnelles, au capital de 3000 euros, dont le siège social est 73 Rue du château ,92100 Boulogne Billancourt immatriculée au RCS de BOULOGNE BILLANCOURT sous le numéro 80068242900017, se sont réunis audit siège.

L'assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel AKWA, associé et gérant de la société A A ET A.

Le Président constate que sont présents :

- Monsieur Emmanuel AKWA (150 actions)

Soit au total 1 associé présent totalisant 150 actions sur 150.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- une copie des lettres de convocation adressées aux associés,

AE

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant
Ordre du jour de l'Assemblée générale mixte :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- Quitus à la gérance,
- Formalités légales.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Gérance.

Enfin, le Président déclare les discussions ouvertes.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

* *

Assemblée Générale

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir établi son rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ces comptes, tels qu'ils sont présentés et faisant ressortir un bénéfice de 10634 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ses comptes ou résumées dans le rapport de la gérance.

Cette résolution est adoptée

TROISIEME RESOLUTION – Affectation des résultats

L'Assemblée des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Résultat de l'exercice

10 634 €

AE

Résultat de l'exercice 2015	-15840 €
Reserve légale	0 €
Dividende distribué	0 €
Affecté au compte report à nouveau pour la somme de	10634 €
Qui sera donc porté à la somme de	-5206 €

L'Assemblée des associés prend acte qu'il y a pas distribution de dividende, et que la société continue l'activité malgré le déficit supérieure à 50% du capital social.

Cette résolution est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION – Conventions visées

L'Assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention réglementée.

Cette résolution est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION – Conventions visées

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée donne à la Présidence (exercée par Monsieur Emmanuel AKWA) quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé, sous réserve de tout élément qui ne lui serait pas connu à la date de ce jour.

Cette résolution est adoptée

SIXIEME RESOLUTION – Formalités légales

L'Assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité, de dépôt et autre qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée

AE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Monsieur Emmanuel AKWA

A handwritten signature in dark ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, likely representing the name Emmanuel Akwa.

* *
*